

plein temps

Activité en direction des retraité-e-s
06.08.81.19.61
d.junker93420@gmail.com



N°74 septembre 2023

agir pour la paix...

Plus de 500 000 morts et blessés, en Ukraine et nous sommes toujours aussi loin d'une issue. Pour trouver une solution globale face à cette guerre, il faut prendre en considération, le respect de la souveraineté de l'Ukraine et le droit de tous les pays de la région, y compris la Russie, à la sécurité. L'ONU reste le meilleur cadre pour y parvenir. La France doit faire entendre sa voix et mener une action diplomatique en faveur de la sécurité collective et de la paix.

Développer les mobilisations

En cette rentrée, les familles, les retraité-e-s font face à une forte augmentation des produits de première nécessité, à la dégradation aggravée des services publics de santé, de transport, de logement. Le dérèglement climatique ajoute aux souffrances subies. L'urgence est bien d'apporter des réponses aux besoins sociaux et écologiques du pays et non d'entrer dans une économie de guerre !

E. Macron et son gouvernement imposent un budget militaire de 413 milliards € sur 5 ans (+ 30%) alors que le budget de la sécurité sociale ne cesse d'être réduit en peau de chagrin.

Il faut faire monter les exigences contre cette politique exclusivement au service du grand capi-

tal avec la complicité des forces de droite et d'extrême droite.

Le 13 octobre prochain sera l'occasion d'une très grande mobilisation pour la réussite de la journée européenne de grève et de manifestations. Les organisations de l'intersyndicale, avec le mouvement syndical européen, agiront pour la solidarité, la transition écologique juste et contre les politiques d'austérité. Après le passage en force de la réforme des retraites, le pouvoir d'achat et l'aug-

mentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail.

Présenter nos propositions.

Dès à présent, allons à la rencontre de nos conci-

toyens partout dans le pays, avec un tract imprimé à un million d'exemplaires pour la paix, une autre Europe et un autre ordre du monde et pour le climat, pour la baisse des prix alimentaires et des prix de l'énergie.

Pour l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle femmes/hommes, le développement de l'emploi et de la formation, pour de nouveaux pouvoirs des travailleurs et des citoyens sur les entreprises et les banques, le renforcement des services publics, la jeunesse, la construction d'une République sociale et démocratique.

Daniel Junker



DANS CE NUMÉRO

- Lutter pour la paix : prendre le temps de la réflexion page 2
- PLFSS : nos exigences pour répondre aux besoins de la population page 3
- E. Macron met en place un gouvernement aux ordres pour la remise en cause des droits sociaux page 4

et la solidarité

prendre le temps de la réflexion

Le respect des peuples et des nations à disposer d'eux-mêmes, à décider de leur avenir, concerne l'humanité toute entière. Si rien ne peut justifier ce qui se passe en Ukraine, nous devons réfléchir au mouvement du monde, aux causes des conflits.

Condamner l'intervention russe à juste titre n'empêche pas d'examiner ce qui a conduit depuis 1991 à cette situation. À cette tentative, depuis plus de 30 ans, de soumettre une partie du monde aux volontés d'une oligarchie financière qui ne vise qu'à exploiter les richesses, engranger les profits au travers de « l'économie de guerre » propagée par les gouvernements occidentaux.

Le capitalisme porte la guerre

Aujourd'hui, nous assistons à la volonté de soumettre intégralement notre planète à la loi du marché capitaliste qui veut s'imposer comme principe absolu de l'organisation de nos sociétés. S'attaquer aux causes des guerres, c'est ce qu'ont fait tous ceux qui ont lutté pour la paix comme par Jean Jaurès en 1914 et avant. À chaque fois que les inégalités se développent, que la pauvreté augmente, que les luttes sociales s'organisent, le capitalisme prépare la guerre, on le constate en Ukraine, en Afrique, au Moyen-Orient.

Le combat pour la paix

La lutte pour la paix est donc une question politique, mais aussi économique, sociale, financière, posée à notre pays pour répondre aux besoins des citoyen-nes.

C'est la question du pouvoir d'achat des salaires, des retraites, les moyens pour les services publics en matière de santé, d'éducation. 413 milliards € sur 5 ans, en augmentation de 30%, pour le budget militaire de la France, alors que les moyens de la Sécurité sociale ne cessent de baisser.

La paix, comme l'indique la Charte des Nations unies de 1945, c'est respecter, la souveraineté des peuples, des nations. C'est la clef de notre avenir commun. Il est nécessaire de s'engager pour la paix, pour le désarmement universel. Il faut redonner à l'organisation des Nations unies toute sa place en s'appuyant sur sa charte.

Il faut prendre le temps de réfléchir, de mesurer les responsabilités des uns et des autres dans la situation d'aujourd'hui, pour trouver des solutions et œuvrer pour la paix.

Cela demande courage et détermination face au matraquage médiatique. Mais ce courage est décisif pour l'avenir de l'humanité, pour s'opposer à la guerre, pour construire la paix.

Jean-Michel Cuvillier



nos exigences pour répondre aux besoins de la population

Le Parlement va débattre du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2024 qui déterminera l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM).

Cet Ondam est un objectif de dépenses à ne pas dépasser en matière de soins de ville et d'hospitalisation dispensés dans les établissements publics ou privés, mais aussi dans les centres médico-sociaux. Ce n'est qu'un outil au service des politiques d'austérité, mis en place par l'ordonnance n°96-345 du 24 avril 1996 (A. Juppé). Le PCF l'a toujours combattu.

Les mesures du ministre B. Lemaire intolérables

Ce débat se situera dans la suite des annonces du ministre de l'Économie et des Finances prononcées lors des assises des finances publiques, imposant une augmentation du reste à charge concernant des soins souvent de première nécessité pour les usager-e-s, les patient-e-s et les résident-e-s :

- doublement de la franchise médicale de 50 centimes à 1 € pour les médicaments
- doublement de la participation forfaitaire de un à 2 € pour chaque consultation chez le médecin
- diminution du taux de remboursement des soins dentaires (de 70% à 60%)
- réduction des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie et les journées de carence.

STOP, cela suffit !

Le PCF porte les exigences populaires à intégrer dans le PLFSS 2024 :

En matière sociale :

prendre en compte les difficultés de la population et augmenter l'aide au logement ainsi que les plafonds y donnant droit, revoir à la hausse toutes les aides sociales.

nos députés interviennent pour un autre projet



En matière de santé :

prévoir une augmenter de 10% les dépenses d'assurances d'assurance maladie (ONDAM) pour faire face aux besoins ; cela nécessite l'arrêt des fermetures de services, d'établissements, l'annulation des suppressions de lits, prévus par les restructurations hospitalières en cours ; des centres de santé publics doivent être développés dans tous les territoires pour endiguer les déserts médicaux et la pénurie de médecins qui provoquent le renoncement de 1.6 millions de personnes à des soins indispensables ; un pôle public du médicament permettrait de mettre fin aux énormes profits accumulés par l'industrie pharmaceutique et les laboratoires au détriment de la sécurité sociale et des patient-e-s.

En matière d'emploi :

création de 100 000 emplois dans les structures hospitalières publiques accompagnée d'un plan de formation des professionnels de santé avec 15 000 étudiant-e-s supplémentaires dans les écoles de formation dès septembre.

En matière de retraite :

abroger la réforme Macron ; instaurer une autre réforme rétablissant l'âge de départ à 60 ans, prenant en compte les années d'étude, le temps partiel, le chômage, les périodes de formation dans le calcul des annuités ; augmenter immédiatement de 10% les pensions (base et complémentaires) face aux dépenses contraintes vécues par les retraité-e-s (alimentation, énergie, transports...) bien supérieures à l'inflation officielle.

En matière de handicap et d'autonomie :

mise en œuvre d'une politique ambitieuse concernant le vieillissement promue par une loi sociale « Grand Âge » attribuant des moyens à la hauteur des besoins, dans le cadre d'un service public de l'autonomie comprenant les EHPAD et les services à domicile avec 300 000 embauches.

100% Sécurité sociale

Pour financer l'hôpital, les centres de santé, les retraites, le droit à l'autonomie... une Sécurité sociale renouée et financée pour la réponse aux besoins sociaux du pays est indispensable.

Cela passe notamment par le rétablissement de la cotisation sociale, en lieu et place de la CSG, la suppression de toutes les exonérations patronales, le retour à un fonctionnement démocratique avec des représentants des assuré-e-s sociales et sociaux élu-e-s.

Daniel Blache.

E. Macron met en place un gouvernement aux ordres pour la remise en cause des droits sociaux

Le président Macron n'a pas digéré les fortes mobilisations et le rejet des citoyen-nes, particulièrement les salarié-e-s, face à sa réforme des retraites. Il veut se venger.

Après avoir fait entériner très rapidement de nombreux décrets pour la mise en œuvre de sa réforme scélérate, il a fait engager de nombreuses poursuites contre des militants syndicaux en les faisant traduire en justice comme des « terroristes ».

Les mauvais coups de l'été

Le motif retenu contre Sébastien Menesplier, secrétaire général de la fédération CGT Mines-Énergie, membre du bureau confédéral, témoigne de cette volonté : « Mise en danger d'autrui par personne morale (risque immédiat de mort ou d'infirmité) par violation manifestement délibérée d'une obligation réglementaire de sécurité de prudence ». Sébastien Menesplier a comparu selon le même titre que celui qui commet un attentat.

Autre élément, en période estivale, E. Macron a procédé à un remaniement ministériel très politique en destituant des ministres comme celui de l'Éducation nationale pour le remplacer par l'ancien porte-parole du gouvernement, ou comme celui de la Santé par l'ex directeur de cabinet de la Première ministre É. Borne. Le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes âgées est lui remplacé par la présidente du groupe Renaissance nommée ministre des Solidarités et des Familles.

Ainsi, E. Macron a mis en place un gouvernement à sa botte chargé d'appliquer sans état d'âme son programme de remise en cause des droits sociaux.

Le président peut s'appuyer sur une députée socialiste, Mme Pires Beaune, qui a présenté le 26 juillet dernier un rapport, à la demande de É. Borne, visant à remplacer l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) par une allocation universelle et solidaire.

Cette couverture sociale unique et organisée du risque « dépendance » des personnes âgées, (où est passé le droit à l'autonomie ?) serait définie par un cadre nouveau d'assurances sociales. Elle serait constituée de soutiens accordés au regard des besoins de chacun et financée par la contribution solidaire de tous, à hauteur des facultés respectives de chacun.

Solidarités ?

En clair, les résidents en EHPAD devraient logiquement être mis à contribution, à raison de leurs moyens. La députée estime qu'il serait légitime que les familles concèdent un effort.

D'abord par une « obligation alimentaire » étendue à l'ensemble des familles et plus seulement à celle des résidents bénéficiant de l'Allocation solidaire hébergement (ASH), un prélèvement qui augmenterait avec le niveau des revenus.

Ensuite, après le décès du résident, un prélèvement sur l'héritage serait institué, également selon les facultés contributives. Ressurgit ainsi, une proposition du gouvernement de Sarkozy de 2010, visant à assujettir l'APA à une reprise sur succession.

La Première ministre a chargé la nouvelle ministre des Solidarités et des Familles de faire des propositions d'ici la fin de l'année.

Voilà pourquoi la nouvelle ministre est celle des Solidarités et des Familles et plus celle de l'Autonomie et des personnes handicapées !

Un grand service public de l'autonomie

Le PCF exige la mise en œuvre d'une loi pérenne instaurant l'attribution des moyens financiers, matériels et humains à la hauteur des enjeux du grand âge, dans le cadre d'un grand service public de l'autonomie.

Ce n'est pas aux familles de payer. Nous voulons le retour de la Sécurité sociale bâtie par Ambroise Croizat, prenant en compte tous les aléas de la vie, de la naissance à la mort, donc la perte d'autonomie.

Daniel Blache



Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à :
PCF/Collectif Activité en direction des retraité-e-s
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.